

Saint-Rémi-d'Amherst, le 8 février 2016

À la séance ordinaire du conseil de la Municipalité du Canton d'Amherst tenue le 8<sup>ième</sup> jour du mois de février 2016, à laquelle sont présents le maire, monsieur Bernard Lapointe et les conseillers :

Gaston Beaulieu	Denise Charlebois
Yves Duval	Daniel Lampron
Robert Laperrière	

Formant tous quorum sous la présidence du maire.

M. Ronald Robitaille est absent et son absence est motivée.

Madame Bernadette Ouellette, secrétaire-trésorière adjointe et directrice générale adjointe est aussi présente.

**RÉFLEXION DU MOIS : Quand on ne trouve pas son repos en soi-même, il est inutile de le chercher ailleurs (La Roche Foucault)**

Monsieur le maire soumet à madame la conseillère et messieurs les conseillers l'ordre du jour.

**ORDRE DU JOUR**  
**Assemblée ordinaire du 8 février 2016**

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Ratification de l'ordre du jour**
- 3. Ratification de la séance ordinaire du 8 janvier 2016**  
Résolutions numéros 1-16 à 29-16 inclusivement
- 4. Ratification des déboursés pour le mois de janvier 2016**
  - 4.1. Déboursés du 01-01-2016 au 31-01-2016 pour un montant total de 157 881.97 \$ ; salaires du personnel et rémunération du conseil pour un montant de 45 948.35 \$
- 5. Correspondance**
  - 5.1 Remerciements de l'Étincelle
- 6. Administration générale**
  - 6.1 Radiation taxes irrécouvrables en 2015
  - 6.2 Divulgence des intérêts pécuniaires des membres du conseil
  - 6.3 Autorisation pour procéder au changement du photocopieur
  - 6.4 Ristourne MMQ 2015
  - 6.5 Appui persévérance scolaire
  - 6.6 Reconduction de la division du territoire de la municipalité en districts électoraux
- 7. Sécurité publique**
  - 7.1 Rapport SQ décembre 2015
  - 7.2 Rapport mensuel janvier 2016
  - 7.3 Entente d'entraides intermunicipales

**8. Travaux publics**

8.1 Appel d'offres pour gravier MG-20

**9. Hygiène du milieu et environnement**

**10. Urbanisme et mise en valeur du territoire**

**11. Loisirs et culture**

11.1 Comité d'embauche – intervenant spécialisé et coordonnateur de camp de jour

11.2 Suivi dossier Église St-Rémi

**12. Histoire et patrimoine**

**13- Affaire(s) nouvelle(s)**

**14- Levée de la séance**

**1 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2 RÉS 30-16 : RATIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par madame la conseillère Denise Charlebois

QUE l'ordre du jour soit adopté en ajoutant les points suivants;

6.7 Réseau de parcs dans la MRC des Laurentides

7.4 Entente intermunicipale service incendie - Boileau

Adoptée à la majorité

**3 RÉS 31-16 : RATIFICATION DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JANVIER 2016**

Proposé par monsieur le conseiller Gaston Beaulieu

QUE le secrétaire-trésorier soit exempt de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2016, les membres du conseil l'ayant reçu au moins 48 heures avant le début de la présente séance.

QUE le procès-verbal du 11 janvier 2016 soit adopté tel que rédigé.

Résolutions numéros 1-16 à 29-16 inclusivement.

Adoptée à la majorité

**4 RATIFICATION DES DÉBOURSÉS POUR LE MOIS DE JANVIER 2016**

**4.1 RÉS 32-16 DÉBOURSÉS POUR LE MOIS DE JANVIER 2016**

Proposé par monsieur le conseiller Robert Laperrière

QUE le conseil ratifie les déboursés du 01-01-2016 au 31-01-2016 pour un montant total de 157 881.97 \$ ainsi que les salaires du personnel et la rémunération du conseil pour un montant 45 948.35 \$.

Adoptée à la majorité

**5 CORRESPONDANCES**

**5.1 REMERCIEMENTS DE L'ÉTINCELLE**

La directrice générale adjointe, madame Bernadette Ouellette transmet aux membres du conseil les remerciements de l'Étincelle relativement à la guignolée 2015.

**6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**6.1 RÉS 33-16: RADIATION DES TAXES IRRÉCOUVRABLES EN 2015**

Proposé par madame la conseillère Denise Charlebois

QUE le conseil radie les taxes foncières, compensations et tarifications prescrites en 2015 ainsi que les intérêts et pénalités, selon la liste déposée.

Matricule	Nom	Taxes	Intérêts	Pénalité	Total
F 0001 55 9901	Floss Edward Charles	144.80 \$	69.18 \$	19.57 \$	233.55 \$
F 0103 63 7598	Lavoie Thérèse	59.27 \$	28.40 \$	8.10 \$	95.77 \$
F 0109 58 1037	Sabourin Fernand	172.81 \$	78.93 \$	23.31 \$	275.05 \$
F 0202 10 2083	Fabrique St-Jean de Brébeuf	462.64 \$	324.17 \$	64.31 \$	851.12 \$
F 0408 08 0393	Masse Gilbert	195.53 \$	88.35 \$	26.36 \$	310.24 \$
F 0598 93 9303	Leblanc Arsene	120.49 \$	57.67 \$	16.29 \$	194.45 \$
F 0697 14 1677	Le Blanc Christine Rose	144.27 \$	69.15 \$	19.50 \$	232.92 \$
F 0697 91 4494	Garage Amherst	156.34 \$	74.77 \$	17.93 \$	249.04 \$
F 0698 02 2551	Ratthe Fernand	138.99 \$	66.05 \$	18.78 \$	223.82 \$
F 1093 86 2630	Sinclair William	123.73 \$	56.04 \$	16.76 \$	196.53 \$
F 1093 96 4047	Sinclair Thomas A	180.20 \$	82.85 \$	24.31 \$	287.36 \$
F 1095 03 6233	Androsko Steve	107.29 \$	51.77 \$	14.52 \$	173.58 \$
F 1095 13 2432	Donofrio Robert M	107.29 \$	51.76 \$	14.51 \$	173.56 \$
F 1095 23 9290	Harris Richard	107.29 \$	38.41 \$	14.51 \$	160.21 \$
F 1095 24 4060	Kelemen Stephen A	107.29 \$	51.77 \$	14.52 \$	173.58 \$
F 1095 24 4829	Maggi Eugene TS	107.29 \$	51.77 \$	14.52 \$	173.58 \$
F 1095 24 9744	Kramer Philip S	107.29 \$	51.77 \$	14.52 \$	173.58 \$
F 1095 63 5621	Rivers Mc Daniels Ulysses	107.29 \$	51.77 \$	14.52 \$	173.58 \$
F 1197 38 2861	113927 Canada Ltée	107.81 \$	52.03 \$	14.59 \$	174.43 \$
F 1197 57 6898	Grepel Hartmut	112.04 \$	54.06 \$	15.16 \$	181.26 \$
F 1197 58 1156	Garguilo Sauveur	112.04 \$	40.09 \$	15.14 \$	167.27 \$
F 1197 67 1004	Seidel Bettina Ursel	129.48 \$	14.07 \$	5.39 \$	148.94 \$
F 1197 67 3086	Kovacs BA	107.81 \$	52.03 \$	14.59 \$	174.43 \$
F 1197 67 8731	Dachs Otto	107.81 \$	52.03 \$	14.59 \$	174.43 \$
F 1197 68 2473	Wendnagel Isolde	129.48 \$	62.31 \$	17.51 \$	209.30 \$
F 1197 78 1383	Goecking Albert Josef	113.09 \$	53.50 \$	15.28 \$	181.87 \$
F 1197 79 1401	Keidler Haselhorst Anna M	112.04 \$	54.06 \$	15.16 \$	181.26 \$
F 1197 88 3469	Rataj Hubert Succession	136.87 \$	48.87 \$	18.46 \$	204.20 \$
F 1197 99 1692	Golombeck Helmut	135.82 \$	65.32 \$	18.37 \$	219.51 \$
F 1198 61 2965	113927 Canada Ltée	122.61 \$	59.03 \$	16.58 \$	198.22 \$
F 1198 70 4698	Labonté Georges	107.29 \$	51.77 \$	14.52 \$	173.58 \$
F 1198 71 1984	Keszenbaum Ida	107.29 \$	51.77 \$	14.52 \$	173.58 \$
F 1198 71 4715	Daebritz Gertrud	107.29 \$	51.77 \$	14.52 \$	173.58 \$
F 1198 71 5173	Luettgen Heinric Kruse	112.04 \$	54.06 \$	15.16 \$	181.26 \$
F 1297 56 2845	Gross Paul Michael	141.10 \$	33.29 \$	12.47 \$	186.86 \$
F 1297 66 8239	113927 Canada Ltée	140.05 \$	67.12 \$	18.93 \$	226.10 \$
F 1297 69 0154	Hering Manfred	132.12 \$	63.62 \$	17.87 \$	213.61 \$
F 1297 78 7974	Wundshock Karl Heinz	116.79 \$	56.28 \$	15.80 \$	188.87 \$
F 1297 79 2349	Ackermann Sybille	135.29 \$	65.05 \$	18.29 \$	218.63 \$
F 1297 87 1675	113927 Canada Ltée	147.44 \$	70.42 \$	19.93 \$	237.79 \$
F 1297 89 1550	Tust Margareta	136.87 \$	65.84 \$	18.51 \$	221.22 \$
F 1298 21 0309	Vahl Hans	134.76 \$	64.79 \$	18.22 \$	217.77 \$
F 1298 40 1689	Wiese Wilhem	135.82 \$	65.32 \$	18.37 \$	219.51 \$
F 1298 40 7676	Montclair Investment Corp	137.40 \$	66.11 \$	18.58 \$	222.09 \$
F 9907 95 5526	Tessier Joseph	106.23 \$	51.16 \$	14.37 \$	171.76 \$
<b>Total</b>		<b>5 974.78 \$</b>	<b>2 830.35 \$</b>	<b>787.72 \$</b>	<b>9 592.85 \$</b>

Adoptée à la majorité

**6.2 RÉS 34-16 DIVULGATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**

Proposé par monsieur le conseiller Daniel Lampron

QUE le conseil confirme le dépôt de la divulgation des intérêts pécuniaires de tous les membres du conseil.

Adoptée à la majorité

**6.3 RÉS 35-16 AUTORISATION POUR PROCÉDER AU CHANGEMENT DE PHOTOCOPIEUR**

Proposé par monsieur le conseiller Yves Duval

QUE le conseil autorise la directrice générale adjointe à procéder aux démarchages pour le remplacement du photocopieur et ce aux meilleures conditions.

Adoptée à la majorité

**6.4** **RISTOURNE MMQ 2015**

La directrice générale adjointe, madame Bernadette Ouellette informe le conseil qu'un montant de 4 211 \$ a été versé à la municipalité relativement à la ristourne de la MMQ pour l'année 2015.

**6.5** **RÉS 36-16** **RÉSOLUTION D'APPUI AUX JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE**

CONSIDÉRANT QUE le taux de diplomation ou de qualification après 7 ans des adolescents des Laurentides s'élève à 78,4% chez les filles et 66,2 % chez les garçons;

CONSIDÉRANT QUE les conséquences du décrochage scolaire sont lourdes sur les individus:

Un décrocheur:

- Gagne 15 000 \$ de moins, annuellement, qu'un diplômé, soit environ 439 000 \$ durant toute la durée de sa vie active;
- vit sept ans de moins qu'un diplômé;
- a deux fois plus de chances de recourir au chômage;
- court 1,7 fois plus de risques de faire partie de la population carcérale;
- court 1,7 fois plus de risques de connaître des épisodes de dépression;

CONSIDÉRANT QUE les répercussions du décrochage scolaire se font sentir dans notre société sur :

- La participation à la vie citoyenne (voter, faire du bénévolat, donner du sang);
- les taxes et impôts perçus en moins;
- les coûts en matière de santé et de sécurité publique (un décrocheur a davantage de risques de rencontrer des problèmes de santé et de vivre des démêlés avec la justice qu'un diplômé);

CONSIDÉRANT QU'il est moins onéreux d'agir en prévention, entre 10 000 \$ et 20 000 \$ par décrocheur potentiel, plutôt que 120 000 \$ par décrocheur;

CONSIDÉRANT QUE le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie des Laurentides; ces impacts étant par ailleurs estimés à 1,9 milliard de dollars annuellement à l'échelle du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le décrochage scolaire est un problème intimement lié à la pauvreté et à celui de la pénurie de relève et de main d'œuvre qualifiée;

CONSIDÉRANT QUE la prévention du décrochage scolaire n'est pas une problématique concernant exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement, et ce, dès la petite enfance jusqu'à l'obtention d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement;

CONSIDÉRANT QUE les Partenaires pour la réussite éducative dans les Laurentides (PREL) organise dans la 3<sup>e</sup> semaine de février et ce, à chaque année, des Journées de la persévérance scolaire qui se veulent un temps fort dans l'année pour témoigner de la mobilisation régionale autour de la

prévention de l'abandon scolaire et qu'elles sont ponctuées de plusieurs activités dans les différentes communautés et écoles de notre région;

CONSIDÉRANT QUE les Journées de la persévérance scolaire se tiennent simultanément dans toutes les régions du Québec et qu'un nombre important de municipalités appuient elles aussi cet événement;

Proposé par madame la conseillère Denise Charlebois

QUE la municipalité déclare la 3<sup>e</sup> semaine de février de chaque année comme étant les Journées de la persévérance scolaire de notre municipalité; d'appuyer le PREL et l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage afin de faire des Laurentides, une région persévérante qui valorise l'éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés et de s'engager à poser des gestes significatifs en ce sens.

Adoptée à la majorité

**6.6**            **RÉS 37-16**            **RECONDUCTION DE LA DIVISION DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ EN DISTRICTS ÉLECTORAUX**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité procède à la division de son territoire en districts électoraux tous les quatre ans;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité respecte les articles 9, 11 et 12 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q. c. E-2.2);

CONSIDÉRANT QUE la municipalité procède à une demande de reconduction de la même division avant le 15 mars de l'année civile qui précède celle où doit avoir lieu l'élection générale;

CONSIDÉRANT QUE sa demande de reconduction est accompagnée du document prévu à l'article 12.1 et que ce document indique également le nombre d'électeurs de chacun des districts électoraux en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE la Commission de la représentation électorale transmettra à la municipalité une copie certifiée conforme de la décision qui confirme ou non que la municipalité remplit les conditions pour reconduire la même division;

Proposé par monsieur le conseiller Daniel Lampron

QUE la municipalité demande à la Commission de la représentation électorale de lui confirmer qu'elle remplit bien les conditions requises pour procéder à la reconduction de la division du territoire de la municipalité en districts électoraux.

Adoptée à la majorité.

**6.7**            **RÉS 38-16**            **RÉSEAU DE PARCS DANS LA MRC DES LAURENTIDES**

Proposé par monsieur le conseiller Gaston Beaulieu

QUE le conseil autorise madame Bernadette Ouellette à participer à la rencontre sur le Réseau de parc dans la MRC des Laurentides, laquelle aura lieu le 16 février 2016.

Adoptée à la majorité

**7**                **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**7.1** **DÉPÔT RAPPORT SQ DÉCEMBRE 2015**

Le rapport cumulatif détaillé est disponible au bureau municipal pour consultation.

**7.2** **DÉPÔT RAPPORT MENSUEL JANVIER 2016 SI**

Le directeur du service incendie, monsieur Yves Duval dépose son rapport pour le mois de janvier 2016.

**7.3** **RÉS 39-16** **ENTENTE D'ENTRAIDES INTERMUNICIPALES**

Proposé par monsieur le conseiller Robert Laperrière

QUE le conseil mandate le directeur du service incendie, monsieur Yves Duval de procéder aux ententes avec les services incendie des municipalités suivantes;

Mont-Tremblant  
Huberdeau  
Montcalm  
La Conception  
Lac des Plages  
St-Émile de Suffolk  
Namur

relativement aux entraides automatiques pour certains bâtiments des municipalités considérés à risque élevé ou très élevé dans le schéma de couverture de risque

Adoptée à la majorité

**RÉS 40-16** **AUTORISATION – CENTRALE 9-1-1 MONT-TREMBLANT**

Proposé par monsieur le conseiller Daniel Lampron

QUE le conseil autorise la Centrale 9-1-1 de Mont-Tremblant à procéder à l'instauration du système d'entraide automatique avec les municipalités et villes environnantes pour les bâtiments identifiés.

Adoptée à la majorité

**7.4** **RÉS 41-16** **ENTENTE INTERMUNICIPALE SERVICE INCENDIE BOILEAU**

Proposé par monsieur le conseiller Daniel Lampron

QUE le conseil renouvelle l'entente relative au service incendie avec la municipalité de Boileau et une augmentation du montant forfaitaire, ce qui le porte à 16 500\$ pour l'année 2016. Toutes les autres modalités de l'entente demeurent inchangées

Adoptée à la majorité

**8** **TRAVAUX PUBLICS**

**8.1** **RÉS 42-16** **APPEL D'OFFRES POUR GRAVIER MG-20**

Proposé par monsieur le conseiller Gaston Beaulieu

QUE le conseil mandate le directeur général, monsieur Bernard Davidson à demander des soumissions publiques pour la fourniture de gravier de type MG-20 tout venant, en fonction du budget disponible au programme TECQ 2014-2018.

Adoptée à la majorité

**9** **HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

**10 URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

**11 LOISIRS ET CULTURE**

**11.1 RÉS 43-16 COMITÉ D'EMBAUCHE – INTERVENANT SPÉCIALISÉ ET COORDONNATEUR DE CAMP DE JOUR**

Proposé par monsieur le conseiller Yves Duval

QU'un comité de sélection pour l'embauche d'un intervenant spécialisé et coordonnateur pour le camp de jour 2016, soit formé de la conseillère, madame Denise Charlebois, de l'adjointe administrative, madame Mylène Charlebois ainsi que de la directrice générale adjointe, madame Bernadette Ouellette, et de procéder à l'embauche.

Adoptée à la majorité

**11.2 RÉS 44-16 SUIVI DOSSIER – ÉGLISE ST-RÉMI**

Proposé par monsieur le conseiller Robert Laperrière

QUE le conseil demande une prolongation du moratoire pour une période de 3 mois soit jusqu'au 19 juillet 2016;

QUE le conseil demande à l'Évêché de ne pas procéder à la vente du patrimoine religieux tel que détaillé dans la liste déposée par madame la conseillère, Denise Charlebois.

Adoptée à la majorité

**12 HISTOIRE ET PATRIMOINE**

**13 AFFAIRE(S) NOUVELLES(S)**

**14 PÉRIODE DE QUESTIONS**

**15 RÉS 45-16 : LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par monsieur le conseiller Yves Duval

QUE la séance ordinaire soit levée.

Adoptée à la majorité

\_\_\_\_\_  
Bernard Lapointe,  
Maire

\_\_\_\_\_  
Bernadette Ouellette  
secrétaire-trésorière adjointe et  
directrice générale adjointe

Je, Bernard Lapointe, atteste que la signature du présent procès verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Bernard Lapointe,  
Maire